

Après deux ans de luttes, les protestants du Midi s'étaient résignés à faire leur soumission au roi. Louis XIII leur accordait la « Paix de Grâce » d'Alais, le 28 juin 1629, en leur confirmant l'Edit de Nantes. Les temples étaient rendus, ils avaient la liberté de culte, mais on leur prenait leurs places fortes.

Les calvinistes étaient commandés par, celui qui allait devenir un grand homme, Henri, duc de Rohan et prince de Léon. A la condition de s'éloigner un temps du royaume, il reçut une indemnité de 300 000 livres qu'il distribua à ceux de son parti.

Certains réformés accusèrent leur général de les avoir trahi ; Rohan affirmait avoir négocié la paix « de couronne à couronne » avec le roi de France. La paix intervenait fort à propos, après une série de revers des réformés dans les Cévennes et le Languedoc dévastés par les armées de Condé.

Rohan quitte donc la France et va s'établir dans la république de Venise, pays neutre, où il écrit ses mémoires. Depuis Venise, véritable centre commercial, Rohan entre en correspondance avec le patriarche de Constantinople, Cyrille, qui lui proposa rien de moins que d'acheter Chypre au Grand Turc !

Le sultan en demandait 200 000 écus, plus un tribut annuel de 20 000 écus. Rohan ne possédait pas cette somme sur place, il résolut de réaliser une partie de ses biens en France ; mais étant sous le coup d'une sentence d'exil, il décida d'envoyer sa femme.

La duchesse était enceinte de 7 mois, il fut convenu qu'elle accoucherait en secret à Paris, de crainte que Richelieu n'enlevât l'enfant. Le 8 octobre 1630, elle quittait Venise, accompagnée de Marguerite, sa fille unique. Deux

1649

TANCREDE DE ROHAN

mois plus tard, le 18 décembre, la duchesse met au monde un fils, en présence de la dame Millet, sa sage-femme.

Sept jours après la naissance, la sage-femme vint avertir la duchesse que son fils était gravement malade. Elle fit remarquer qu'il n'était pas encore baptisé ; pour ne pas éveiller les soupçons, on le porta à la paroisse Saint-Paul où il fut baptisé sous un nom d'emprunt. Heureusement, l'enfant survécut.

Entre temps, le duc de Rohan avait retrouvé la faveur royale. Louis XII le nomma ambassadeur auprès des cantons suisses acquis, eux aussi, à la religion réformée. En 1634, Rohan revint à Paris, vit son fils mais commanda de continuer à cacher son existence.

En 1636, les Espagnols franchissent inopinément la frontière du Nord, enlèvent La Capelle, Le Catelet et Corbie et leurs avant-gardes parviennent, en août, jusqu'à Compiègne. La panique s'empare de Paris. Les plus fortunés évacuent la capitale et la duchesse de Rohan gagne ses terres et envoie son fils Tancrede en Normandie.

L'alerte, si elle a été chaude, dura peu. Le roi marcha à la rencontre des espagnols qui déguerpirent sans attendre leur reste.

L'année suivante, Rohan envoie son secrétaire à Paris pour réclamer de l'argent au roi, pour l'ambassade, et lui ordonne de conférer avec sa femme sur les moyens de faire passer son fils à Genève.

Pendant tout ce temps, Marguerite de Rohan a grandi ; elle est âgée maintenant de 21 ans, et songe de plus en plus à se marier. Ce frère clandestin le gêne beaucoup, et elle projette de le faire enlever afin de devenir seule héritière.

Une première tentative échoue à Préfontaine, fin janvier 1638. Les soldats de Barrière se présentent au château pour prendre l'enfant, mais Préfontaine refuse de livrer Tancrede ; après cette alerte, on décide de le transporter chez le comte de Montgomery,.

Cependant, Barrière, bien décidé à mettre son projet à exécution, retourne au château de Breuil le 2 février. Préfontaine, finalement, se laisse acheter 1000 écus et livre Tancrede.

L'enfant est conduit d'abord aux environs de Calais, où La Sauvetat doit le conduire en Hollande.

Aussitôt après l'enlèvement, Préfontaine avertit la duchesse de la mort de son fils. Plus tard, seulement, des bruits feront douter de l'exactitude de la nouvelle.

